

**REPUBLIQUE DU NIGER
CABINET DU PREMIER MINISTRE**

**CONSEIL NATIONAL DE L'ENVIRONNEMENT POUR
UN DEVELOPPEMENT DURABLE**



Secrétariat Exécutif

**Rapport de l'atelier de formation des détenteurs des données et
informations sur la Diversité Biologique pour le Développement du
mécanisme d'échange d'information sur la Diversité Biologique**

Niamey du 12 au 14 Octobre 2023



Rapport final



1. Contexte et justification

Au cours de la COP15 de la Convention sur la Diversité Biologique (CDB), la décision XII/2, paragraphe 15-17, a appelé les parties à développer davantage leurs mécanismes nationaux d'échange d'informations. Ces décisions contribuent à la réalisation de la cible 19 du cadre Mondial de la Diversité Biologique (D'ici à 2030, les connaissances, la base scientifique et les technologies relatives à la biodiversité, à ses valeurs, à son fonctionnement, à son statut et à ses tendances, ainsi que les conséquences de sa perte, sont améliorées, largement partagées et transférées, appliquées.) Conformément à cette décision, le Niger a mis en place son CHM national le 12 mars 1999, grâce à l'appui de l'Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique (IRScNB) a officiellement lancé le site CHM et développer une stratégie nationale pour le mécanisme d'échange des données et informations sur la Diversité Biologique alignée au cadre mondial. Ce site a été lancé à l'adresse front page suivante : <http://bch-cbd.naturalsciences.be/niger/ner-eng/default.htm> . Ainsi pour accompagner la mise en œuvre du Cadre Mondial de la Biodiversité , le Secrétariat de la CDB a développé une 2ème version du CHM porté sur le Bioland pour les CHM nationaux, en effet, deux enjeux majeurs sont au cœur des discussions actuellement, qui conditionnent le succès du nouveau cadre mondial et des objectifs qui y seront fixés et il s'agit de : la nécessité d'associer le plus d'acteurs non-étatiques possibles ; la nécessité de permettre un suivi régulier et précis, sur la base d'indicateurs déterminés. Pour cela il a été remarqué que le premier point correspondant à la vision du CHM est une plate-forme centralisatrice de l'information sur la biodiversité. Sa mission est de redistribuer l'information à une diversité d'acteurs, afin de les sensibiliser et de les associer à la mise en œuvre de la Convention sur la diversité biologique et ses déclinaisons nationales et locales. Les outils de gestion de contenus proposés par Bioland sont particulièrement adaptés à cette mission. Dans son interface, le bioland a pour avantage majeur de disposer de plusieurs possibilités d'interopérabilité avec des bases de données et d'informations sur la biodiversité à la fois nationales et mondiales (notamment WCMC et le GBIF), ce qui permet de faciliter le suivi et le rapportage relatifs au cadre mondial sur la biodiversité. D'abord, au niveau des



fonctionnalités basiques : il y'a la possibilité de créer des comptes contributeur et aux gestionnaires des contenus ; passer en revue des différentes possibilités de publication, ensuite dans ses fonctionnalités plus avancées, administration générale du site et de son architecture ; gestion des accès au site, les fonctionnalités nouvelles de l'outil (par rapport à l'outil précédent) ont été développées : c'est le cas d'une fonctionnalité de recherche basés sur des tags automatiques, qui permet de faciliter considérablement le travail de suivi et de rapportage de la mise en œuvre de la Convention et des stratégies mondiales et nationales ; c'est également le cas de fonctionnalités de liens de bas de page qui permettent de faciliter le lien avec les sites nationaux et internationaux qui traitent de la biodiversité et avec les réseaux sociaux dans une logique toujours plus poussée de croisement et de centralisation de informations devant faciliter l'élaboration des rapports nationaux. Ces rôles ont été notifiés dans tous les documents du cadre mondial sur la biodiversité. Pour le Niger, bien que des efforts ont été fait dans le développement de l'outil Bioland, il a été constaté que la collecte et la diffusion des données et informations ne se fait pas de manière efficace et efficiente. Cependant toutes les institutions impliquées dans le CHM disposent divers types des données et informations, mais la collecte et la diffusion des données et informations disponible demeure toujours une problématique.

C'est pourquoi le Secrétariat exécutif du Conseil National de l'Environnement pour un Développement Durable (CNEDD), a organisé un atelier de formation pour les détenteurs des données et informations sur la Diversité Biologique pour le renforcement du CHM national et préparer le Niger pour l'élaboration des rapports nationaux. Cet atelier a été mis en profit pour partager la stratégie nationale en matière d'échange d'informations sur la Diversité Biologique.

Introduction

Du 12 au 14 Octobre 2023 s'est tenu dans la salle de réunion du restaurant Arc en ciel un atelier de formation des détenteurs des données et informations sur la Diversité Biologique pour le développement du CHM. Cet atelier s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des activités du projet d'appui aux Actions Anticipées du Cadre Mondial Post



2020 de la Convention sur la Diversité Biologique. L'atelier a regroupé les responsables en charge de la gestion des données et information sur l'environnement en général et de la biodiversité en particulier, il s'agit spécifiquement des agents informaticiens, les gestionnaires des bases des données, des gestionnaires des sites, des fournisseurs des données dans les universités et institutions de recherche et formation, des PTF, etc.

(voir liste de présence). Il a pour objectif d'apporter aux participants un appui technique en gestion des données sur la Diversité Biologique en utilisant les différents outils de gestion des données et information sur la Diversité Biologique.

Cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture a été marquée par une allocution du représentant du Secrétaire Exécutif du CNEDD, Colonel Maida Hadou qui dans son intervention a tout d'abord remercié les participants pour avoir répondu à cette invitation du Secrétariat Exécutif du CNEDD, il a rappelé l'objectif de l'atelier qui est celui de renforcer le système de collecte des données sur la Diversité Biologique pour faciliter l'élaboration des rapports nationaux et permettra à notre pays de faciliter la révision de la Stratégie Nationale et son Plan d'Action sur la Diversité Biologique (SNPA/DB). Il a ensuite invité les participants à s'impliquer d'avantage afin d'atteindre les objectifs assignés au présent atelier. Il a enfin souligné l'importance dudit atelier dans le cadre de la mise en œuvre de la Convention sur la Diversité Biologique que le Niger a signé et ratifié respectivement 11 juin 1992 et 25 Juillet 1995 et il a également a donné des sages conseils aux participants en vue d'attendre les objectifs de cette rencontre.

Déroulement de l'atelier

Après la cérémonie d'ouverture un bureau à été mis en place:

Président : Madougou Seyni

Rapporteurs:

Premier rapporteur : Hamsatou Guero de la DONGAD

Deuxième rapporteur : Soumaila Mahamadou, Secrétariat Exécutif du CNEDD.

Les participants se sont présentés et le programme indicatif de l'atelier a été amendé.



JOUR1

La première journée de l'atelier a été marquée par une série de présentations :

Thème1 : « CHM et le Cadre Mondial sur la Biodiversité (CMB) » ; présenté par M. Maman Sani Issaka, au cours de cette présentation, M. Maman Sani a présenté le nouveau cadre mondial de la diversité biologique en lien avec le mécanisme d'échange d'information sur la Diversité Biologique (CHM). Il a également énuméré et expliqué les décisions du nouveau cadre mondiale relatives au CHM à savoir :

- Décision15/8 : Renforcement et création des capacités et coopération technique et scientifique ;
- Décision 15/16 : Gestion des connaissances et mécanisme du centre d'échanges sur la Diversité Biologique ;
- Décision 15/14 : Communication information et sensibilisation sur la Diversité Biologique.

A l'issu de la présentation une plage de questions-réponses a été ouverte, au cours de la quelle des questions de compréhension ont été posées dont entres autres :

- ❖ Est-ce que c'est toutes les informations qui doivent être publiées sur le site CHM ?
- ❖ Comment les informations sont gérées au niveau du site ?
- ❖ Quelles sont les avantages du CHM pour le Niger ?
- ❖ En quoi le CHM favorise la coopération scientifique et technique ?
- ❖ Quels sont les outils qui appuis le CHM ?
- ❖ Est-ce que le CHM est vulgarisé ?
- ❖ Quelles sont les données qu'on peut vulgariser ?
- ❖ Est-ce qu'il y'a eu une évaluation du CHM au niveau national ?
- ❖ En cas de besoin comment accéder au site pour recueillir des données ?
- ❖ Comment faire pour inclure les données des universitaires ?

Les Recommandations formulées sont les suivantes :

- ❖ Réfléchir sur un système de sécurisation des données



- ❖ Capter les quantités d'informations disponibles au niveau de l'université et des centres de recherche.

Thème 2 : « Stratégie nationale et plan d'action en matière d'échange d'informations sur la biodiversité au Niger (2020-2030) », présenté par Colonel Maida Hadou, lors de cet exposé, les avantages de la biodiversité et la méthodologie utilisée pour la révision de la stratégie CHM ont été rappelés de prime abord. L'exposant a poursuivi en donnant un aperçu général sur la diversité biologique et les menaces qui planent sur cette dernière. Il a également évoqué le point sur le mécanisme d'échanges d'information dans lequel il a énuméré ses objectifs, ses éléments constitutifs et a donné un aperçu sur l'état de lieu du mécanisme d'échange d'informations sur la biodiversité au Niger ainsi que les contraintes rencontrées lors de la mise en œuvre, les initiatives entreprises et le contexte de la révision. Le présentateur a fini son exposé par la présentation des axes stratégiques de la stratégie CHM . Au terme de son exposé, plusieurs questions ont été posées dont entre autres :

- ❖ Quelles sont les activités menées pour sensibiliser le public sur l'importance de la biodiversité ?
- ❖ Comment mobiliser les ressources nécessaires pour réviser la stratégie ?
- ❖ Est-ce que les médias sont impliqués ? si oui quel est leur rôle ?
- ❖ Comment le CHM favorise la transparence des données ?
- ❖ Quel est le mécanisme de suivi-évaluation pour la révision de la stratégie ?
- ❖ Quelles sont les menaces qui planent sur la biodiversité ?
- ❖ Quel est le rôle joué par les institutions accréditées pour la mobilisation de financement ?
- ❖ Quels sont les résultats de la stratégie 2014-2020 par rapport aux indicateurs ?
- ❖ Peut-on avoir les points forts de la stratégie 2014-2020 ?
- ❖ Est-ce que le CHM est le seul site de la convention ?
- ❖ Quel est le lien entre le CHM et le site du SE/CNEDD ?
- ❖ Quels sont les mécanismes que vous comptez mettre en place pour élargir le réseau du CHM ?
- ❖ Est-ce que l'utilisation des ressources financières est conditionnée ?
- ❖ Les projets de l'écologie peuvent-ils être pris en compte dans la plate-forme CHM ?
- ❖ Les contributions des partenaires sont-elles prises en compte ?



- ❖ Est-ce que l'état a accès aux informations sur les activités des projets miniers ?
- ❖ Quelles sont les ressources affectées à la biodiversité ?

Thème 3 : « Plan d'actions de la stratégie en matière d'échanges d'informations sur la diversité biologique » présenté par M. Maman Sani Issaka, au cours de cette présentation M. Maman Sani Issaka a débuté par une introduction dans laquelle, il a rappelé les deux enjeux majeurs en matière d'échanges d'informations retenus dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau plan stratégique 2020-2030 à travers la nécessité d'associer plusieurs acteurs et de permettre un suivi régulier et précis, sur la base d'indicateurs déterminés. Il a ensuite donné un aperçu du plan d'actions SNPA/CHM développé. Ce dernier comprend des actions identifiées suivant 4 axes stratégiques, 8 objectifs avec des orientations formulées. Il est à noter que les indicateurs de performance sont fournis.

Suite à cette présentation, des échanges fructueux ont eu lieu sur la base des questions suivantes :

- ❖ Est-ce que les partenaires techniques et financiers sont clairement identifiés ?
- ❖ Est-ce qu'il y'a un début de mise en œuvre du plan d'actions ?
- ❖ Est-ce qu'il y'a un mécanisme de surveillance du CHM ?
- ❖ Les connaissances traditionnelles sont-elles prises en compte dans le CHM ?
- ❖ Les ressources financières nécessaires pour la mise en œuvre du plan d'actions sont-elles disponibles ?

Les recommandations formulées sont :

- ❖ Ajouter une autre colonne pour la source de vérification au plan d'action ;
- ❖ Tenir compte des institutions de recherche en plus de l'université lors de la mise en œuvre du plan d'actions;
- ❖ Capitaliser les résultats des études en cours et déjà faite pour démontre la valeur économique de la biodiversité.

Thème 4 : « Les différents systèmes de partage de données » présenté par M. Maman Sani Issaka. Le CHM se doit être une plate-forme centralisatrice des données et l'information sur la biodiversité. Le CHM Niger doit disposer des outils de gestion de contenus avec plusieurs possibilités d'interopérabilité et des bases de données et d'informations sur la biodiversité à la fois nationale et mondiale. Les différents systèmes de partages sont entre autres : le Bioland ;



le CHM CBD ; CHM-APA du protocole de Nagoya(ABS-CH) ; le CHM du Protocole de Cartagena (BCH) ; le DART ; le UN LAB , Be-Intact etc.

JOUR2

Au cours de cette deuxième journée, les présentations se sont poursuivies appuyées de cas pratiques.

Thème 5 : « Utilisation des réseaux sociaux pour booster le site du Mécanisme d’Echange d’Information sur la Diversité Biologique » présenté par M Moumouni Guingarey. L’exposant a abordé rappelé les techniques et les méthodes de collecte de données provenant de sources diverses, tout en précisant que les données relatives à la Diversité Biologique doivent être fiables, valides pour attirer un grand nombre des visiteurs du site CHM .l’exposant a commencé la présentation sur les canaux de communication (Facebook, Instagram, WhatsApp, LinkedIn et Youtube) pouvant être utilisés pour rendre plus visible le système d’informations nationale sur la Biodiversité.

5.1 : Communiquer avec la communauté sur Facebook : A ce niveau, le formateur a montré aux participants le processus de création et la configuration d’une page Facebook professionnelle. Le point essentiel à retenir à ce niveau est l’activation du mode professionnel (voir *Modifier Profil*).

5.2 : Communiquer avec la communauté sur un compte business Instagram : Au cours de cette présentation, les participants ont appris à utiliser Instagram pour susciter de l’intérêt à travers :

- ❖ La création d’un profil professionnel ;
- ❖ La création d’une institution avec ses coordonnées ;
- ❖ Comprendre comment inciter les personnes à entreprendre une action importante pour promouvoir son entreprise .

5.3: Communiquer avec la communauté sur WhatsApp: L’objectif de cette communication est de montrer l’avantage concurrentiel de WhatsApp Business. Ainsi, les points suivants ont été développés :



- ❖ Utilisation basique de compte WhatsApp (envoi de messages écrits et vocaux, appels vocaux et vidéo, création des discussions de groupe, partagez des photos, des vidéos et des statuts qui peuvent être vus pendant 24 heures, envoi des fichiers) ;
- ❖ Création de profil professionnel ;
- ❖ Amélioration de la réactivité ;
- ❖ Gestion de la présence en ligne avec la Meta Business par l'interconnexion des comptes WhatsApp, Facebook et Instagram ;
- ❖ Envoi de réponse automatique grâce à WhatsAuto.

5.4. Communiquer avec la communauté sur Youtube : il s'agit à ce niveau de montrer aux participants créer une chaîne Youtube. Au cours de cette démonstration, le formateur a souligné que Youtube est une base de données mondiale de vidéos, elle peut être utilisée pour mettre en valeur les activités d'une institution en possédant d'une chaîne personnalisée. Pour ce faire, il suffit de disposer d'un compte Google.

A la suite de cette présentation les participants ont posé plusieurs questions :

- ❖ Quelle est la périodicité de publication ?
- ❖ Quelles sont les sources d'informations ?
- ❖ Comment éviter la redondance des données ?
- ❖ Comment être sécurisé sur Facebook ?
- ❖ Comment je peux inviter mes amis à aimer ma publication ?
- ❖ Comment interagir avec ma publication ?
- ❖ Pourquoi tous les participants doivent avoir un compte pour alimenter le CHM ?
- ❖ Comment identifier le bon profil sur Facebook ?
- ❖ Peut-on utiliser l'interface WhatsApp sans internet ?
- ❖ Comment faire pour échapper au piratage de WhatsApp ?

JOUR 3

La troisième journée a été consacrée à la formation sur le site CHM Niger. Le formateur a tout d'abord expliqué le contenu de la page d'accueil du site CHM nationale qui comporte sept (7) sections (Accueil, A propos, Biodiversité, Mise en œuvre, Coopération, Communication), le lien avec les médias sociaux et a souligné la différence entre un utilisateur et un gestionnaire .

Des questions ont été posées à la suite de la présentation :



- ❖ Peut-on directement créer un site pour soi-même ?
- ❖ Peut-on ajouter des sections au niveau du site ?
- ❖ Peut-on se connecter à son compte sans le mot de passe ?

A la fin de cette présentation, des comptes ont été créés à l'ensemble les participants pour tester l'utilisation du site (ajouts des documents, projet, vidéo, lien, ...).

Recommandation

- ❖ Mettre en place un comité chargé de recueillir les données, les traiter selon leur pertinence et les poster sur le site de CHM Niger de manière régulière ;
- ❖ Accompagner les détenteurs de données sur la publication des données collectées.

3. Résultats atteints

- ✓ Les détenteurs des données et informations sur la Diversité Biologique ont été formés sur les outils de collecte et diffusion des données (Bioland Dart, Facebook Instagram, Whatsapp Youtube) ;
- ✓ La stratégie en matière d'échange des données et informations sur la Diversité biologique et son plan d'action a été partagé avec les participants;
- ✓ Les participants connaissent les procédures de publication et diffusion des données et informations sur le Site CHM.

Conclusion

La fin de l'atelier est intervenue avec la satisfaction de tous les participants qui ont vu la nécessité d'associer le site CHM aux différents sociaux. Ils ont par la suite recommandé de créer un comité technique selon les secteurs pour collecter et mettre à jour de manière continue le CHM du Niger.

La cérémonie de clôture de l'atelier a été faite par le colonel Maida Hadou qui a tout d'abord remercié les participants pour leur implication dans la conduite de cette formation et les a rassurés de ce que le Secrétariat Exécutif du CNEDD prendra toutes les dispositions pour leur implication effective dans les activités de la mise en œuvre de la CDB.



Annexe 1 : Programme indicatif de la formation

| Heure | Activités | Responsables |
|--------------------------------|---|---------------------------------|
| Jour : jeudi 12 Octobre 2023 | | |
| 8h30-9h00 | Arrivée et installation des participants | Organisation |
| 9h00-9h30 | - Fatiha - Mot du Secrétaire Exécutif du CNEDD - Mise en place du bureau de séance, adoption du programme - Photo de famille | Organisation |
| 9h30-10h30 | - CHM et Coopération Scientifique et Technique | Maman Sani |
| 10h30-11h00 | Pause-café | Organisation |
| 11h00-12h00 | -question réponses | Participants |
| 12h00-13h00 | Présentation de la Stratégie CHM alignée au CMB | Maida Hadou |
| 13h00-13h15 | Échange sur la présentation | Participants |
| 15h00-14h00 | Pause Prière et déjeuner | SG/ME/LCD |
| 14h00-14h30 | Présentation du Plan d'action de la stratégie CHM aligné au CMB | Maman Sani |
| 14h30-15h00 | Échange sur la présentation | participants |
| 15H00-15h30 | Présentation sur les différents formats des données | Moumouni Gingarey Chamsudine |
| 15h30-16h00 | Question réponse | Participants |
| 16h00-16h30 | Pause Prière | Participants |
| 16h30-17h00 | Divers | Participants |
| 17h15 | Conclusion et fin de la Première journée | Bureau de séances |
| Jour2 Vendredi 13 Octobre 2023 | | |
| 8h30-9h00 | Arrivé et installation des participants | Participants |



Annexe 1 : Programme indicatif de la formation

| Heure | Activités | Responsables |
|-------------------------------|--|---------------------------------|
| 9h00-9h30 | Bases des données Mondiales sur la Diversité Biologique | Moumouni Gingarey et Maman Sani |
| 9h30-10h00 | Questions réponses | Participants |
| 10h00-10h30 | Pause café | Participants |
| 10h30-11h00 | Medias, réseaux sociaux associé au site CHM et types des données | Moumouni Gingarey et Maman Sani |
| 11h00-11h30 | Question Réponses | |
| 11h30-13h00 | Créations des comptes et publications des données dans une soumission au Bioland | Moumouni Gingarey et Maman Sani |
| 13h00-13h30 | Pause déjeuner et prière | Participants |
| 13h30-14h00 | Poursuite d'apprentissage de publications des données | Participants |
| 14h00-14h30 | Présentation des plates-formes de rapportage relatif à la Convention sur la Diversité Biologique | Maman Sani |
| 14h30-15h00 | Publication et partages des données et sites associés à Diversité Biologique | Momouni Gingarey/Maman Sani |
| 15h00-15h30 | Question réponses | Participants |
| 15h30-16h00 | Les outils de rapportage de la CDB | Maman Sani/Maida Hadou |
| 16h00-16h30 | Pause Prière | Participants |
| 17h00 | Conclusion et clôture de la 2ème journée | Bureau de séance |
| Jour 3 Samedi 14 Octobre 2023 | | |
| 8h30-9h00 | Arrivé et installation des participants | Participants |
| 9h00-9h30 | Soumission des données via des comptes personnel | Participants |
| 9h30-10h00 | Questions réponses | Participants |
| 10h00-10h30 | Pause café | Participants |
| 10h30-11h00 | Utilisation des données spatiales par défauts (UNLAB, GBIF | Moumouni Gingarey /Maman Sani |



Annexe 1 : Programme indicatif de la formation

| Heure | Activités | Responsables |
|-------------|--|-------------------------|
| 11h00-11h30 | Question réponses | Participants |
| 11h30-12h00 | Développement mise en forme des données dans une soumission au Bioland | Maman Sani/Gingarey |
| 12h00-12h30 | Question réponses | Participants |
| 12h30-14h00 | Pause déjeuner et Prière | Participants |
| 14h00-14h30 | Divers | Participants |
| 14h30-15h00 | Rapport de l'atelier | Rapporteur de l'atelier |
| 15h00-15h30 | Fin de la 3ème journée Clôture de l'atelier | Bureau de séance |

Annexe 2 Liste des participants

| N° | Noms et Prenom | Fonction |
|----|------------------------|-------------------|
| 1 | Bello Ousmane | FAO |
| 2 | Boubacar Laougé Zakari | EC/FA/UAM |
| 3 | Garba Amadou | CNSEE |
| 4 | Mme Chano Hadiza | M/PLAN |
| 5 | Arfou Saley Baouna | MHA/E |
| 6 | Nafissa Ali | DEP |
| 7 | Amani Abdou | INRAN |
| 8 | Chaibou Gabey Gaoh | SE/CNEDD |
| 9 | Hassane Samailou | SE/CNEDD |
| 10 | Moumouni Guingarey | CONSULTANT/EXPERT |
| 11 | Maman Sani Issaka | SE/CNEDD |
| 12 | Soumeila Mahamadou | SE/CNEDD |
| 13 | Maida Hadou | SE/CNEDD |
| 14 | Ai Boubé | PROJET/APA |



| | | |
|----|----------------------------|--------------|
| 15 | Doullay Hamado | CSAR/PA |
| 16 | Douma Soumana | FAST/UAM |
| 17 | Madougou Seyni | DS/MHA/E |
| 18 | Mme Issa Hamsatou | SE/CNEDD |
| 19 | Issaka Karimoune | INS |
| 20 | Koini Abdourahamane | MAGEL |
| 21 | Seydou Mariama Issaka Maga | SE/CNEDD |
| 22 | Abdoul Naser Hama | SE/CNEDD |
| 23 | Habsatou Guero | DONGAD |
| 24 | Charha Salissou | SE/CNEDD |
| 25 | Hassane Harouna | RAF SE/CNEDD |
| 26 | Adamou Oumarou | JVE |
| 27 | Faran Badou | SE/CNEDD |